



# 1<sup>ère</sup> COMPAGNIE D'ARCHERS DU CANTON DE MONTLUEL



Siège social :  
MJC Cours de la Portelle  
01120 MONTLUEL  
E-mail : 1acm@free.fr



Identifiant siret :  
441 242 435 00010  
Identification FFTA :  
3301040

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

### à l'égard des archers mineurs

Pour des raisons évidentes de sécurité, les parents d'archers mineurs **doivent impérativement accompagner leurs enfants** jusqu'au lieu de pratique **et ne pas partir** sans s'être assuré qu'un initiateur prend leur(s) enfant(s) en charge.

### Pour le bon déroulement des séances d'initiation et d'entraînement ;

- Arrivée impérative des archers **5 à 10 minutes avant le Début de chaque séance**. Un imprimé reprenant les heures des différentes séances vous est remis à l'inscription.
- Les parents sont présents **5 à 10 minutes avant la fin de chaque séance** pour récupérer leurs enfants.

Aucun archer mineur ne sera autorisé à quitter les lieux d'initiation ou d'entraînement sans accompagnant nommément désigné.

**La 1<sup>ère</sup> Compagnie des Archers du Canton de Montluel ne pourra être tenu pour responsable des conséquences engendrées par le non respect de ces règles de sécurité.**

Nom et Prénom de l'archer : .....

Fait le : .....

Signature des parents (ou représentants légaux) :

Mère

Père

Tuteurs

--	--	--	--